

Sept ans avant Trans-en-Provence, des fougères vidées de leur chlorophylle par un phénomène lumineux proche du sol

## Landevennec, 20 mai 1974

Article paru dans la revue « Lumières dans la Nuit » N°386

L'une des affaires d'ovni les plus significatives, en France, est celle de Trans-en-Provence, qui date du 8 janvier 1981. Elle doit son intérêt exceptionnel au fait que la science a permis de mettre en évidence des transformations biochimiques importantes sur les plantes qui poussaient sur le site de l'atterrissage (en l'occurrence, de la luzerne). Cette affaire a été exposée dans les numéros 207, puis 231/232 de *Lumières dans la Nuit*.

Elle est rapidement devenue un cas "classique" en ufologie, et en raison même de son importance, elle a fait l'objet d'un *debunking* forcené, les spécialistes en désinformation s'efforçant de la réduire à des causes banales: successivement aux effets secondaires de l'utilisation d'une bétonneuse, à un forage pétrolier clandestin, à des traces laissées par un Fenwick, et finalement... à une affabulation du témoin!

Aucune de ces élucubrations, évidemment, n'expliquait les constats établis par le Pr Bounias, concernant une profonde altération biochimique de la luzerne. On a longtemps cru que cet exemple était le premier du genre; or il n'en est rien: voici un cas analogue, qui s'était produit un peu moins de sept ans auparavant.

### L'incident

Lundi 20 mai 1974, 19 heures. M. Le Meur, boulanger, accompagné de son épouse et de leurs deux enfants, roule sur la petite route qui les mène à Landevennec (Finistère), sur la rive nord de la presqu'île de Crozon.

Depuis quelques instants, une puissante lueur attire leur attention, devant, au niveau du sol...

A la sortie d'un virage, la source de lumière apparaît: il s'agit d'un "chapelet" de sept ou huit sphères, disposées horizontalement, à 1 m environ au-dessus de la route. Elles ont toutes un diamètre d'une quarantaine de centimètres, le chapelet ayant donc environ trois mètres de long. L'ensemble, qui se trouve à 25 m, tout au plus de la voiture, émet une très puissante lumière blanche.

Ne comprenant pas à quoi il a affaire, M. Le Meur fait plusieurs appels de phares. Pas de réponse! Il fait demi-tour en toute hâte, et s'éloigne aussi vite qu'il peut. Il ne s'arrêtera qu'à la gendarmerie de Telgruc-sur-Mer, pour témoigner sans attendre.

Le mardi 21 mai, les gendarmes examinent le lieu de l'incident. Sur le bord de la route, et sur une surface de 2 à 3 mètres carrés, les fougères paraissent anormalement flétries. Les enquêteurs de la Gendarmerie prennent de nombreuses photos des lieux, et prélèvent plusieurs plants de fougère, avec les racines. Ils font de même, pour comparaison, à 5m et à 8m du centre de la zone affectée.

Les prélèvements sont aussitôt envoyés à un laboratoire privé, situé en région parisienne.

### Le contexte

On peut estimer que ni le lieu, ni la date de l'incident, ne doivent rien au hasard:

Le lieu de la rencontre n'est qu'à une petite quinzaine de kilomètres, à vol d'oiseau, de la rade de Brest et de l'île Longue (en fait une presqu'île), qui abrite les sous-marins nucléaires. (La base aéronavale de Lanvéoc-Poulmic est plus proche encore: à 10km.)

Joël Mesnard

Quant à la date, ou plus simplement, à l'année, elle correspond à un remarquable pic d'activité du phénomène OVNI: nous sommes alors au plus fort d'une vague étalée sur plusieurs années, vague qui aboutira, en fin de compte, à la création du GEPAN en 1977, et à une période d'essor sans pareille pour l'ufologie en France.

On trouve (dans LDLN 137, p. 27) la mention d'une autre observation d'ovni en date du 20 mai: celle de Bertangles, dans la Somme.

Une autre apparition hors du commun se déroulera dans le Finistère quatre mois plus tard: c'est celle de Riec-sur-Bélon (LDLN 145), mais la liste des observations en France, au cours de cette année 1974, est impressionnante, et contient quantité d'autres affaires tout aussi extraordinaires.

### La chlorophylle a disparu!

Quelques jours après l'incident, deux échantillons, de 1 g chacun de fougère, sont analysés:

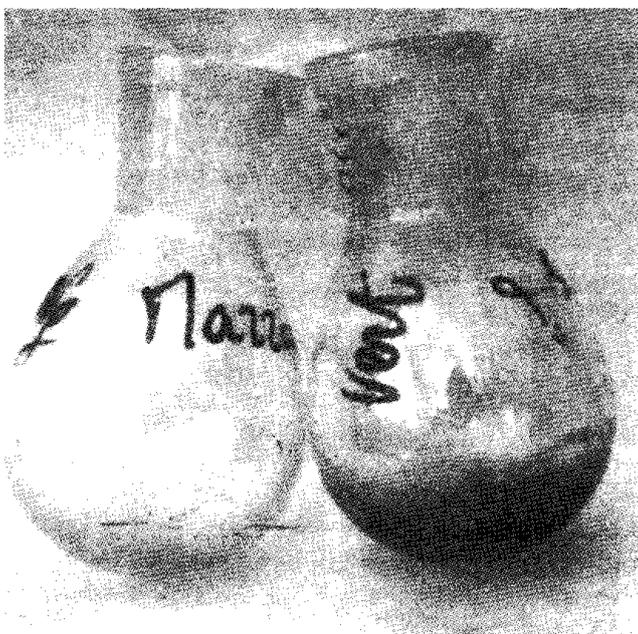


Photo Alain Launay

passés en ébullition pendant deux heures avec un mélange d'éthanol et de chloroforme, filtrés à chaud, puis évaporés.

L'échantillon témoin (flacon marqué "vert") pèse 50 milligrammes et contient de la chlorophylle et de la résine. L'autre ("marron"), prélevé sur les plantes qui ont dépéri, ne contient plus que 20 milligrammes après l'opération. La chlorophylle a totalement disparu. M. Vernier, chimiste organicien, constate la présence d'un *élément inconnu présentant un spot en chromatographie*. Cet élément non identifié n'apparaît qu'en lumière ultraviolette. Le rapport conclut: *"disparition de la chlorophylle, vieillissement accéléré, traumatisme biochimique d'origine indéterminée"*.

Mis au courant de l'affaire, le député du Finistère en informe aussitôt le Ministère de la Défense.

### ... et le dossier aussi!

Si le traumatisme subi par les végétaux est inexplicable, l'aboutissement final du dossier est tout aussi obscur. Du Ministère de la Défense, il est transmis à celui de l'Industrie et de la Recherche, "l'organisme le plus habilité à ce type de recherche". Le député du Finistère, proche du Ministre de la Défense Yvon Bourges, tente de le récupérer, en vain.

Un très bref article a été consacré à cette affaire dans le numéro 86 de *Armor, le magazine de la Bretagne*, un mensuel économique aujourd'hui disparu. Dix lignes seulement lui sont consacrées dans le livre de Jean-François Boedec, *Fantastiques Rencontres au Bout du Monde*, publié en 1982.

Cette affaire de Landévennec semble être le premier cas d'analyse biochimique mettant en évidence un traumatisme des végétaux sur un site d'apparition d'ovni.

# Région de Landevennec vue sur Google Earth

Arsenal de Brest



Base aéronavale de Lanvéoc



Base des sous marins nucléaires de l'Ile Longue  
Sous Marin « L'inflexible » visible à quai